académie Versailles

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
DEEP2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 2

Rapport d'opportunité concernant les demandes de changements de structures pédagogiques
Rentrée scolaire 2021

A renvoyer impérativement à la DEEP 2 pour le 30 juin 2020 délai de rigueur

1) Origines géographiques et scolaires des élèves

2) Cohérence avec la structure à terme de l'établissement

3) Travaux et équipements en rapport avec la présente demande

Date, cachet de l'établissement et
Signature du Chef d'établissement